Le petit journal de
Parisot

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS | JANVIER 2012 - N° 71

www.parisot-tarn-fr

LE MOT DU MAIRE

PASCAL NÉEL

La dette de la France. Que signifie-t'elle pour nous, citoyens de Parisot ?

Sur la seule année 2010 le déficit global de la France était de 137 milliards d'euros, toutes dettes confondues (état, collectivités, sécurité sociale), soit 7% du produit de notre pays. La France a payé 45,4 milliard d'euros pour financer les intérêts de sa dette, somme qui va augmenter en 2012 (de 20 à 30%) du simple fait de la croissance des taux d'intérêts.

Bien sûr, Parisot, comme toutes les collectivités, a l'obligation de voter un budget à l'équilibre. Mais 50% des recettes de la commune sont des dotations de l'Etat, et notre crainte est grande de voir baisser ces dotations.

Après ce constat que tout le monde connait, l'Etat, quel que soit le résultat des élections de 2012, devra agir sur tous les curseurs :

- Baisse des dépenses et donc réduction des subventions versées aux différentes collectivités.
- Augmentation des impôts directs et indirects (TVA ...)

Mais « Gouverner c'est choisir » :

- Le secteur social et les services à la population doivent-ils être la principale cible des économies à réaliser ?
- Doit-on augmenter les impôts sur le revenu ou réduire les dotations aux communes, qui se verraient alors dans l'obligation d'augmenter les impôts locaux et de réduire leurs dépenses?
- Une trop grande rigueur n'entrainera t'elle pas des effets pervers qui, en engendrant de la décroissance, réduiraient les recettes de l'Etat?

50% des recettes de la commune sont des dotations de l'État

Même si nous n'avons pas de réponses certaines et bien que la crise que nous vivons soit d'une ampleur inégalée depuis 1945, je pense que ce sera un peu tout à la fois. Les jours à venir seront difficiles, nous le savons. Nous aurons à nous adapter pour maintenir les services actuels (de la commune et du SIVOM) et nous aurons besoin de la compréhension de tous. Je souhaite seulement qu'au niveau national, cet effort qui va nous être imposé, soit égalitairement réparti, et qu'il soit suivi des effets escomptés.

Malgré tout, je crois en notre avenir et en celui de nos enfants, et en notre capacité de mobilisation.

En cette période de vœux, et malgré ce contexte un peu anxiogène, je souhaite que chacun sache trouver épanouissement et bonheur dans la fraternité et la solidarité sur notre territoire.

Bonnes fêtes de fin d'année et, en priorité, bonne santé à tous et à tous les vôtres.

SOMMAIRE

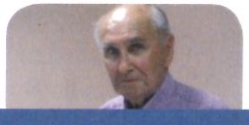

2/3 La vie du Conseil municipal

4> Médaille d'honneur

5> La vie des associations

10> Les bénévoles de notre village

12 Le recensement arrive

Vie de la commune

Cheminement piétonnier

➔ Afin de pouvoir aménager un sentier piétonnier reliant la future église au centre du village le long du ruisseau, deux riverains propriétaires de bandes de terrain ont été contactés pour céder leur terrain, et ont tous donné un avis favorable. Les cessions sont en cours.

École

➔ Le SIVOM Parisot-Peyrole a adopté à l'unanimité :

- les nouveaux tarifs de cantine 2011/2012 :
- 2.45€/repas et par enfant
- 4.05€/repas et par adulte
- les nouveaux tarifs de garderie : 35€/trimestre pour 1 enfant et 24€/trimestre supplémentaire à partir du 2ème enfant.

Pour information, 145 élèves sont rentrés cette année à l'école de Parisot, dirigée dorénavant par Jean-Luc Lenfant et 45 élèves sont à l'école de Peyrole.

Règlement de la salle des fêtes

➔ Afin de faciliter la gestion de la salle et d'éviter certains abus, la salle des fêtes pourra être louée uniquement pour un week-end complet au tarif de 170€ (et non plus à la journée).

Les autres jours de la semaine seront réservés exclusivement aux associations.

Recensement de la population

➔ Il est nécessaire de créer deux emplois d'agent recenseur afin d'assurer le recensement de la population dont la mise en œuvre relève dorénavant de la compétence de la commune.

Il a été convenu de rechercher des candidats habitant Parisot et ne travaillant pas plus d'un mi-temps.

Les agents recrutés sont :

- Nathalie Alcazar, agent du SIVOM Parisot-Peyrole, demeurant 6 place du lavoir,
- Aurore Molin, demeurant 1 rue du Garric.

Ces agents seront rémunérés sur la base d'un forfait de 892.50€ par agent recenseur hors cotisations

Travaux Urbanisme

Travaux dans la Salle des fêtes

➔ M. le Maire informe le Conseil avoir reçu l'avant projet sommaire de rénovation de la salle des fêtes réalisé par le cabinet Guillermin et présente les grandes lignes du projet :

- Isolation de la salle des fêtes (remplacement de la porte intérieure, protection intérieure d'un mur avec pose de panneaux, remplacement des vitrages et pose de menuiseries extérieures en aluminium)
- Déplacement de la sortie de secours
- Isolation toiture et faux plafonds.
- Travaux de peinture
- Mise en conformité de l'électricité et mise en place d'une climatisation réversible.
- Renforcement obligatoire de la charpente et remplacement du faux plafond. Les devis réalisés pour les travaux d'isolation de ce bâtiment ont mis en évidence la nécessité d'engager impérativement ces travaux de consolidation, sous peine de fermeture de la salle des fêtes.

Considérant qu'il n'est pas envisageable de fermer la salle compte tenu de son importance pour la vie du village, les travaux à réaliser prioritairement ont été redéfinis pour que le projet reste néanmoins dans une enveloppe acceptable. Les travaux seront à réaliser à partir de juin 2012 pour éviter au maximum les désagréments pour les associations.

Le total des travaux à réaliser a été chiffré à 151 067€ subventionnable à hauteur de 100 753€.

Arrêté du PLU et bilan de la concertation

➔ La concertation qui a été ouverte auprès de la population tout au long du processus d'élaboration du PLU est à présent terminée. Elle a été réalisée grâce aux moyens suivants :

- Mise en place de panneaux d'exposition dans la salle du conseil,
- Mise à disposition d'un registre de concertation du public,
- Organisation d'une réunion publique le 29 juin dernier,
- Information de la population par voie de presse (articles dans le journal municipal de décembre 2009 et juillet 2011,
- Information de la population sur le site internet de la commune.

Le 21 juillet dernier, le Conseil a confirmé à l'unanimité que la concertation relative au projet de PLU s'est déroulée conformément aux dispositions réglementaires, en a tiré le bilan, a arrêté le projet de PLU et l'a transmis pour avis aux différentes personnes publiques associées (Etat, Direction Départementale des Territoires, syndicat mixte du SCOT, Conseil Régional et Conseil Général...).

Les personnes désireuses de porter d'autres réclamations ou propositions pourront prendre contact avec le commissaire enquêteur pendant le mois de janvier.

Parcelle Poids Public

➔ Dans le cadre du futur PLU, la commune a engagé des négociations avec un propriétaire du Chemin du Poids Public pour la cession d'une bande de terre comprise entre 0 et 2 mètres, afin de permettre de réaliser des travaux d'élargissement du chemin actuellement à l'étude.

Aménagement du chemin de la Mouline

Par délibération du 3 octobre 2011, le Conseil municipal a approuvé le plan de financement à jour des travaux d'aménagement du chemin de la Mouline tel que :

Dépense de travaux subventionnable	Recettes		
	Partenaires	Subvention	Part de la commune
	Région Midi-Pyrénées	10 000 €	
	Conseil Général	26 661 €	
	Communauté de communes Tarn & Dadou	25 800 €	
TOTAL 88 328 € HT		62 461 €	25 867 €

M. le Maire rappelle également qu'une subvention de 3 352€ a été versée par le Conseil général pour la réalisation de l'étude préalable.

Ou va votre **argent ?**

Vous trouverez ci-dessous le détail des emprunts contractés par la commune.

	Commune		Assainissement	
Investissement	Ancienne mairie	Voirie 2010	Lagune	Travaux assainissement
Capital emprunté	205 849	100 000	40 700	53 000
Durée (en année)	30	10	20	10
Taux	4,30 %	2,65 %	6,10 %	4,95%
Dernières échéances	01/07/2038	28/02/2020	31/12/2022	2018
Commentaires	Le remboursement de l'emprunt est assuré par le paiement des loyers des locataires de ce bâtiment		Dette réaménagée	

... et la quote-part que Parisot doit supporter au titre des emprunts souscrits par le SIVOM de Parisot-Peyrole.

	Part de la Commune dans les emprunts contractés par le SIVOM Parisot-Peyrole (au vu la clé de répartition actuelle)			
Investissement	Ecole de Parisot	Salle psycho-motricité	Extension école Parisot	Ecole de Peyrole
Capital emprunté total	245 000	55 000	285 000	245 000
Capital emprunté remboursé par Parisot	155 512	34 911	180 902	155 512
Durée (en années)	25		20	25
Taux	3.43%	3.43%	3.80%	5.34%
Dernière échéance	20/12/2030	20/12/2030	31/05/2030	10/01/2034
commentaires		Dette transférée		

Le coût annuel par habitant s'élève en 2011 à 53,50 €, (sans compter les emprunts relatifs à l'ancienne mairie et à l'assainissement, qui sont couverts par les recettes dégagées).

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES PAR INTERNET

Les habitants de Parisot peuvent aujourd'hui demander à être inscrits sur les lites électorales par Internet. La marche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clicks sur www.mon.service-public.fr, en allant à la rubrique "inscriptions sur les listes électorales".

L'inscription est gratuite et le compte est sécurisé. Attention, les pièces justificatives demandées (Pièce d'identité ou passeport + Justificatif de domicile) doivent être numérisées. Inscriptions jusqu'au 31/12/2011.

YVON VALAX

Le 2 septembre 2011 au soir, l'ensemble du Conseil municipal, ainsi que de très nombreux habitants, amis, et ex-collaborateurs ont manifesté leur admiration et leur sympathie à Yvon Valax, à qui M. le Maire a remis la Médaille d'Honneur.

Encore un grand coup de chapeau et beaucoup de respect pour le dévouement et l'état d'esprit de M. Valax, pour toutes ces années passées au service de la commune.

NOS JOIES, NOS PEINES

Nos Joies

Toutes nos félicitations aux heureux parents, qui ont eu le bonheur d'accueillir de nouveaux petits Parisotains, toujours aussi nombreux. Bienvenue donc à :

- **Joann Sueur,** née le 8 août de Séverine Sueur et Mijwar Muhsin, rue du Garric.
- **Grégoire Sabatie,** né le 20 août de Sophie et Sébastien Sabatié, place du lavoir.
- **Lylian Fraisse,** né le 25 août de Pascal et Aalais Fraisse, La Mondine.
- **Emy Vida,** née le 27 août de Sébastien Vidal et de Caroline Delafond.
- **Thomas Marques,** né le 10 octobre d'Emilie Raynaud et de Sidoine Marques, Maisonnenque.
- **Arthur Dieux-Viel,** né le 9 novembre de Marie Viel et de Yannick Dieux, Maisonnenque.

Nos peines

Nos pensées vont aux familles et aux proches de **René Cadaux,** 34 route du Pastel, qui est décédé le 12 septembre 2011, de **Jean Auzial,** 6 Grand Rue qui s'est éteint le 16 novembre, de **Madame Baylé épouse Fabre,** partie le 24 novembre et de **Martine Glaudes épouse Cuenca** qui nous a quittés beaucoup trop tôt le 7 novembre.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à **Marguerite Maynard et Jean-Pierre Blanchot**, qui se sont mariés le 3 septembre.

Bienvenue

Bienvenue à tous les nouveaux Parisotains, que nous invitons à venir se joindre aux "anciens" à l'occasion des vœux :

- **Annie Brugous,** rue Braucol.
- **Agnès et Jean-Pierre Chupin,** Janicou
- **Alexandra Angin et Sylvian Doré,** rue de l'Oundenc.
- **Maria Callozzo-Peo** et son fils **Carmelo Risso,** rue de Len de l'El.
- **Noëlle Bonalumi,** rue Braucol.
- **Chantal Moulet,** Grand Rue.
- **Candice Chabanier et Mathieu Bolo,** chemin de la Mouline.
- **Claire Arca,** rue du Piboul.
- **M. et Mme Balle,** chemin de la Mouline.
- **Aurélie Souloumiac et Jerôme Casse,** rue len de l'el.
- **Alexandra et Philippe Guibaud,** rue du Garric.
- **Céline Thomas et Claude Paschel**, rue Braucol.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Club des Ainés

L'année 2011 a été très dense et nous constatons avec joie une participation croissante de nos adhérents aux activités du club.

Les adhérents sont informés par un courrier individuel pour chaque activité.

Celles de 2012 seront les suivantes : 10 thés dansants, 3 après-midis jeux, repas et animations, 3 lotos gratuits, 2 lotos, 1 voyage de 7 jours (les Côtes d'Armor et la Côte d'Emeraude), 2 voyages d'une journée (le Comminges et le Grand Rodez), le spectacle du Zénith et le goûter de Noël pour terminer l'année.

Venez découvrir notre assemblée générale annuelle qui se déroulera le samedi 4 février 2012 à 14h à la salle des fêtes de Parisot.

Le prochain loto sera le 25 février à 20h30 à la salle des fêtes de Parisot, venez y nombreux.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

CONTACT

CHRISTIAN BOU 05 63 37 47 79

Club d'œnologie

Amis de Bacchus, c'est de plus en plus nombreux que nous avons repris les séances de dégustation.
Nous gardons notre rythme, à savoir une réunion par mois le mardi. Depuis la rentrée nous avons régalé nos papilles de délicats et subtils arômes de vins blancs issus des cépages chenin et chardonnay. Nous avons découvert ou redécouvert les vins rouges de Bourgogne et de la Vallée de Rhône. Si vous voulez réviser votre géographie de façon ludique et œnologique, n'hésitez pas à nous rejoindre.

CONTACT
HERVÉ NAYET
05 63 40 35 27

Médiathèque

Intercommunale de Tarn & Dadou

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 16h à 19h
- Samedi de 9h à 12h

Pour s'inscrire, il suffit d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité.

Les tarifs :
- 5 € par adulte, pour les résidents Tarn et Dadou,
- 9 € par adulte, pour les résidents hors Tarn & Dadou.
- Gratuit pour les -de 18 ans, les chômeurs, les titulaires du RSA et les étudiants.

Une fois inscrit :
- j'ai accès à toutes les médiathèques du réseau, je peux emprunter et retourner des livres, CD, DVD, CD-Rom, dans n'importe quelle médiathèque du réseau, j'ai Internet à ma disposition, des espaces de travail et des coins détente.

CONTACT
VÉRONIQUE DERUY
05 63 57 98 35
parisot@media.ted.fr

Théâtre

Après le beau succès remporté à Parisot, la troupe des "Jeux Thèmes+" a été invitée à présenter "Y a-t-il un citoyen dans la salle ?" à Giroussens le 26 novembre. L'accueil de notre troupe par celle qui nous recevait a été des plus chaleureux. Nous avons été choyés, entourés d'une façon remarquable. Le public très réactif et enthousiaste a bien apprécié l'histoire revisitée et (très) décalée de la Révolution Française ou la façon humoristique de relater un épisode pour le moins sanglant de notre histoire.

Des projets se dessinent : participation à un festival en automne, d'autres représentations au mois de mai... Il ne nous reste plus qu'à penser à un nouveau spectacle. Bonnes fêtes !

CONTACT
NICOLE MILLIET
millietrolland@orange.fr

Centre de loisirs

LE CENTRE EST EN DANGER

La réunion dite de crise, pour la survie de l'accueil de loisirs de Parisot-Peyrole s'est déroulée le mardi 6 décembre 2011, et n'a provoqué la venue que de deux parents seulement.

Nous les remercions de leur présence.
Nous vous informons que sans renouvellement des bénévoles, l'accueil de Loisirs **ne fonctionnera plus** dès 2012.
Important : devenez bénévoles à votre tour, afin que vos et nos enfants puissent continuer à profiter du centre de loisirs de Parisot.

CONTACT NADIA NADAU 06 79 87 50 11
ou malina@orange.fr

Judo Club

La saison de judo a repris. La section de Parisot compte cette saison près d'une trentaine de judokas qui se retrouvent sur les tatamis chaque lundi et jeudi soir après l'école.
La semaine précédant les vacances a été l'occasion de servir à tous les enfants le goûter de Noël en présence de la secrétaire Anne-Lise Bacheviller et de la Présidente Nadine Fournac. Le Judo CLub lislois-parisotain vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël ! **CONTACT** DIDIER 05 63 40 30 63

Association de Gymnastique

CA BOUGE ENCORE ET TOUJOURS À PARISOT !

C'est reparti pour une nouvelle saison ; l'Association est heureuse de compter actuellement une trentaine d'adhérents en pleine forme. En effet, cette année nous pouvons parler d'adhérents car Gérard a rejoint notre association et nous sommes toutes épatées lorsqu'il nous fait une démonstration de "Pompes".
Nous sommes tous ravis de retrouver les cours rythmés et dynamiques de notre professeur diplômée Sandra Péron.
Muscler les abdos, renforcer les fessiers, gainer le corps sont les maitres-mots de notre professeur motivée, qui vous donnera l'envie de vous dépasser tous les mercredis de 20H à 21h à la salle des fêtes de Parisot.
C'est dans une ambiance chaleureuse que le 25 novembre, les membres de l'association se sont retrouvés afin de remercier le Crédit Agricole pour le versement d'une subvention. Grâce à cette aide, notre association a pu acquérir tout le matériel nécessaire pour le déroulement de cours toniques en toute sécurité (tapis de sol, appui-tête, altères, élastiques, ballons, bâtons).
Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour partager une ambiance sportive et détendue.

Les membres du bureau, notre professeur ainsi que les représentants du Crédit Agricole lors de la remise des fonds accordée par le C. A. de Lisle s/ Tarn.

CONTACT
AGNÈS POMMIÈS 06 87 50 58 12
agnes.pommies@orange.fr
STÉPHANIE DUPIRE 06 81 39 82 47
lamondine@aliceadsl.fr

CHIENS ERRANTS ET ABOYEURS

À nouveau, nous demandons à tous les propriétaires de chiens, de prendre toutes les dispositions pour éviter de les laisser errer sur la voie publique. **Cette négligence peut entrainer la capture de l'animal aux frais du propriétaire.**
Par ailleurs, nous demandons une nouvelle fois aux détenteurs de chiens aboyeurs soit de faire rentrer l'animal dans la maison pendant l'absence des maîtres, soit de l'équiper d'un collier anti-aboiement. Merci à tous de respecter la tranquillité de tous vos voisins.

CONCOURS DE NOUVELLES

Les médiathèques de Tarn & Dadou lancent un grand concours de nouvelles.
Pour en savoir plus et vous inscrire : http://www.ted.fr/documents/mediatheque/2011/ReglementConcoursNouvelle2011.pdf

Country

2008, création de notre groupe country, et nous sommes toujours actifs !
Vine à droite, skuff, monterey turn, shuffle gauche... Des noms bizarres, oui, ce sont des noms de pas ; on les apprend petit à petit. Travail de mémorisation, travail de coordination, travail physique : c'est complet !
Nous nous retrouvons toujours dans la bonne humeur les lundis soirs à la salle des fêtes de Parisot, de 20h30 à 22h45, de... 12 à plus de 60 ans !

Association des parents d'élèves

Cette année encore, l'Association des Parents d'Elèves de Parisot-Peyrole a repris le chemin de l'école de plus en plus motivée. De nouveaux membres sont venus nous rejoindre et c'est avec plaisir qu'ils ont été accueillis.
N'oublions pas son but : permettre de financer, d'organiser des loisirs, des activités pour les enfants.

Après un tournoi de pétanque ensoleillé, la seconde manifestation a eu lieu lors du vide-grenier du 11 novembre avec un stand de boissons et de restauration situé sous le préau. Une météo rayonnante et une équipe exceptionnelle ont permis de donner un résultat très satisfaisant.
Nous remercions tous les parents et les grands-parents pour leurs délicieuses préparations.
Les autres manifestations à retenir :
• Le mardi 13 décembre 2011, à 10h à la salle des fêtes de Parisot, a eu lieu le spectacle de Noël financé par l'APE pour tous les enfants (de la petite section au CM2).
Le Père Noël a distribué à chacun d'entre eux un sachet de friandises confectionné par nos soins.
• Le carnaval aura lieu le vendredi 2 mars 2012,
• La 2ème journée de pêche à la truite se fera le dimanche 6 mai 2012 au lac de la Rivaillée,
• Et notre bouquet final : La kermesse, le samedi 16 juin 2012.
Tout ceci pour le bien être et le plein épanouissement de nos enfants.

Comité des fêtes

Encore une nouvelle cession réussie pour le vide grenier, sous un magnifique soleil ! Près de 150 exposants et une dizaine de producteurs locaux. Un moment très convivial pour tous.
Vous avez pu profiter d'un apéritif du nouvel an offert à tous les Parisotains le 8 janvier dernier. Nous préparons également une soirée d'hiver le 3 mars 2012 avec repas sur réservation sans oublier Paquita part en live du 25 au 27 mai 2012.
Une très bonne année à vous tous et à très bientôt.

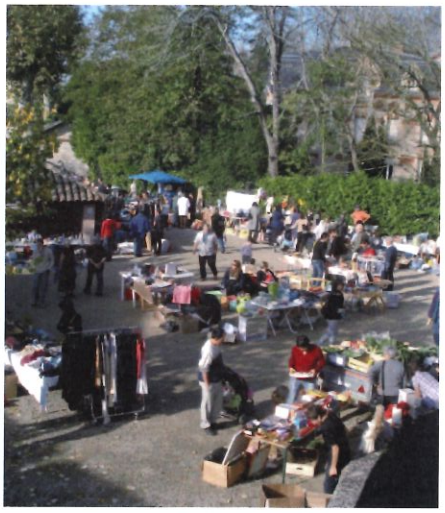

Patrimoine parisotain

L'association a répertorié cette année les croix de la commune. On en dénombre 24, plus une statue de la vierge. La plupart sont en bon état, parfois fleuries. Certaines sont à rafraichir et quelques unes à restaurer. Si des propriétaires désiraient restaurer leur croix, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter. Pour se rendre compte de l'état de ce petit patrimoine, un diaporama est consultable sur le site internet de la mairie (www.parisot-tarn.fr). Quelques dépliants

sont aussi disponibles à la mairie pour ceux qui ne seraient pas connectés.
Le recensement du petit patrimoine bâti continue actuellement avec les pigeonniers.
Quant aux chemins pédestres, celui dit de "Gratelauze" (départ au-dessus du Relais campagnard, arrivée à Gratelauze-bas, retour par le chemin de Gratelauze-haut) est en cours de défrichage par une équipe de bénévoles qui ne demande qu'à s'agrandir.

CONTACT
PATRICE LE PEILLET 05 63 40 30 31

Pétan Club

Le Petan'club tient à remercier une fois de plus tous les adhérents pour leur convivialité, leur bonne humeur et l'état d'esprit qu'ils manifestent.
Pour ce grand moment de détente que tout le monde semble apprécier, nous vous attendons tous les vendredis soirs a 21h a partir du mois de mai.
L'inscription annuelle est de 10 euros (tarif couple 15 euros).

CONTACT M. ARCA 06 43 19 09 68

Soirée Jeux

Une Soirée jeux aura lieu le samedi 28 janvier, 21h à la Salles des Associations. Venez nombreux.

Ikebana

L'atelier d'art floral japonais a repris en octobre, à raison d'un jeudi par mois à la salle des associations de 20h30 à 22h. Les cours sont animés par Damien Dufour, maître diplômé du Japon.
Nous continuons à découvrir les richesses de Dame Nature (fleurs et végétaux en tout genre), les codes et les secrets de cet art de l'éphémère.
Pour l'année 2012, nous participerons à l'exposition de Parisot'Arts. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, que vous soyez débutants ou confirmés.

CONTACTS
FRANÇOISE VABRE 05 63 40 43 69
DAMIEN DUFOUR 05 61 57 26 72

Ping Pong

Nous informons tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, que l'activité est pratiquée dans le cadre du loisir et qu'elle est ouverte aux débutants ainsi qu'aux confirmés, les mercredis soirs à partir de 21h dans la salle des fêtes de Parisot.
En simple ou en double, les "compétitions" restent amicales.
Venez avec votre raquette et votre bonne humeur, nous fournissons les balles.
Excellente année à tous.

CONTACT DIDIER 05 63 40 30 63

Stages familles rurales

L'Association Familles Rurales vous a proposé cet automne :
Un stage Chocolat : 27 gourmands, enfants comme adultes, ont participé au stage de fabrication de chocolats de Noël, l'important étant l'intérêt commun porté à la matière première : le Chocolat.

Nous avons appris à faire 2 types de bonbons : l'un praliné / croustillant et un autre à base de pâte d'amande avec enrobage d'un chocolat noir de qualité... (Valrhona).
Un stage fabrication de meubles en carton : un petit groupe de passionnés de travaux manuels s'est retrouvé pendant un mois chaque samedi après

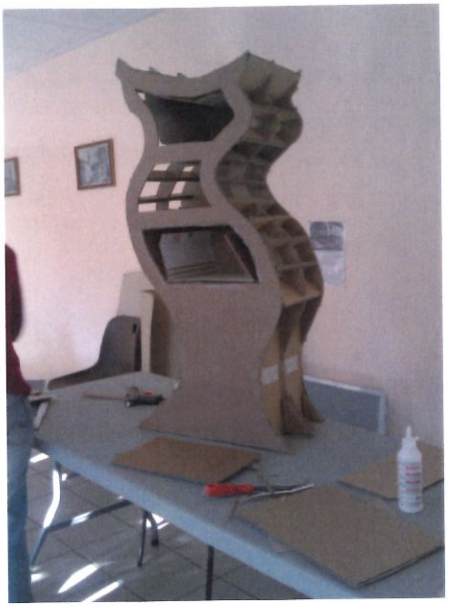

midi afin de réaliser le meuble en carton sélectionné.
Chaque meuble demande beaucoup d'investissement et de persévérance et il vaut mieux ne pas compter les heures passées ...
Différentes réalisations ont vu le jour : des tables de salon, des sièges, un cheval à bascule ainsi que des commodes ou autres étagères.
Vous pourrez retrouver plusieurs de ces réalisations au cours de l'exposition de printemps de l'association Familles Rurales.

CONTACT
MARIE VIEL 05 63 41 37 63 /
06 88 73 74 74
viel_marie@yahoo.fr

Tai chi et **Qi gong**

Pour aider nos lecteurs à comprendre les vertus des cours de Qi Gong à Parisot (prononcer Chi Kung), voici un petit "questions/réponses".

Que signifie Qi Gong

Littéralement Qi signifie énergie et Gong travail, on pourrait dire du Qi Gong que c'est une discipline visant à maîtriser l'énergie vitale propre à l'homme.

Quelle est la différence avec le Tai Chi Chuan ?

Le Tai Chi Chuan est un art martial alors que le Qi Gong ne recouvre pas de notion martiale, c'est une gymnastique douce.

Quels sont les objectifs visés par la pratique du Qi Gong ?

Globalement, améliorer la santé, reculer le vieillissement, libérer son corps et son esprit de toute tension.

Existe-t-il différents Qi Gong ?

Oui, on peut différencier un Qi Gong thérapeutique préconisé par la médecine traditionnelle chinoise, visant à soigner, un Qi Gong dit des Lettrés visant plus simplement à l'amélioration ou l'entretien de la santé (correspondant à mes cours), un Qi Gong martial, plus tonique pour les pratiquants d'arts martiaux, un Qi Gong de méditation, plus axé sur une recherche spirituelle.

Doit-on pratiquer régulièrement le Qi Gong ?

Oui, d'abord dans le cadre d'un club pour apprendre les gestes et mouvements et les bases de la pratique et de refaire au quotidien les exercices appris si on veut en retirer un bénéfice.

A qui s'adresse le Qi Gong ?

À tout le monde, jeunes, adultes, personnes âgées, sans aptitude ou capacité physique particulière. Sa pratique est généralement conseillée par le corps médical.

Quelle tenue est nécessaire ?

Comme pour le Tai Chi Chuan, des vêtements et des chaussures souples. Il vaut mieux enlever sa montre et ses bijoux, le temps de la pratique.

Cours le jeudi à 19h30 à la salle des Fêtes de Parisot

CONTACT

YANN ALAMELLE 05 63 33 32 58

y.alam@orange.fr

Parisot's **Arts**

Expo, la dixième

C'est en 1995 qu'eut lieu la première exposition réunissant 17 exposants et 80 œuvres auxquelles il faut ajouter celles des enfants des écoles, égayant les rideaux de leurs vives couleurs. À cette occasion, les Parisotains purent voter pour choisir le blason de leur commune, celui-là même qui orne maintenant la façade de notre belle Mairie.

Chacune des expositions suivantes fut marquée par une innovation, un enrichissement. En 1996, ce fut une soirée "Poésie", dans le cadre inspirant des œuvres exposées. En complément des arts plastiques, de magnifiques photos illustraient, en 1998, le thème "Rêves de pierres".

Pour marquer le passage au XXI° siècle, "Parisot d'hier et Parisot d'aujourd'hui" était évoqué par de nombreuses photos prêtées par les habitants.

Tous les deux ans, de nouvelles techniques sont venues s'ajouter, enrichissant l'expo et offrant de nouvelles surprises aux visiteurs. Gravure sur verre, céramiques, sculpture, puis vitrail, œuvres de l'atelier bois de Gaillac, restauration du tableau de procession de l'ancienne église Saint Jacques et enfin ébénisterie, lutherie, mosaïque, patchwork.

Une crèche réalisée artisanalement, des cartonnages et de la mosaïque ont marqué l'année 2008. Quant à 2010, elle a été marquée par l'installation dans la Salle des Fêtes d'une fresque évoquant, dans le style de Toulouse-Lautrec, les activités qui s'y pratiquent. Cette fresque est l'œuvre collective des élèves du stage qui se déroule depuis 2005 chaque trimestre, sous la houlette de Carole Aubert, artiste peintre et professeur. La décoration était assurée par les magnifiques cactées de Melle Viatgé et les travaux de fer forgé (à l'ancienne) de son frère.

Il ne nous reste qu'à préparer la prochaine manifestation qui se déroulera le 21 avril de 12h à 18h et le 22 avril de 10h à 17h. Peintres, photographes, artistes de toutes sortes vous serez les bienvenus pour exposer votre "incroyable talent". Le vernissage aura lieu le 21 avril à 18h.

Renseignements pratiques : prochains stages le 29 janvier et le 11 mars 2012 de 10h à 16h.

CONTACT ADÈLE BOULEAU-BLACHE 05 63 40 45 49

DE NOTRE REPORTER NICOLE MILLIET

Le Bénévole et le Bénévolat... un Art cultivé à Parisot !

Il n'a le temps de rien, il court toujours après le temps, il est submergé de papiers administratifs, mais si vous faites appel à lui, il est là… le bénévole !

FAISONS UN PETIT EFFORT ET ESSAYONS D'IMAGINER UN INSTANT UNE VIE SANS BÉNÉVOLE

Sans lui, pas de centre de loisirs pour occuper agréablement et efficacement les enfants pendant les grandes vacances scolaires. Pas davantage d'activités sportives, ni gymnastique, ni judo, ni karaté, ni ping-pong, ni pétanque, ni qi-gong ! Les soirées seraient bien longues sans les "Soirées Jeux", les spectacles de théâtre, les bals. L'année se déroulerait d'une manière bien monotone sans la Fête du village, ses concerts, son feu d'artifice, sans la foire du 11 novembre et son vide-grenier. Pas de chemin de randonnée bien entretenu, ni recherches, ni projets sur le patrimoine. Non plus d'apprentissages nouveaux comme la confection de meubles en carton, les travaux de couture, la confection de chocolats de Noël, la découverte et la dégustation des vins de toutes les régions. Pas d'occasions de se rencontrer au cours de repas associatifs, moins de lien social surtout pour les anciens.

Bien plus grave encore, il serait impossible aux personnes âgées, seules ou dépendantes de rester à leur domicile sans aide-ménagère, sans aide à la préparation des repas et sans soins.

LE BÉNÉVOLE, UN ÊTRE HUMAIN AU SERVICE DES AUTRES… MAIS TOUJOURS UN ÊTRE HUMAIN

Même si certains intervenants d'associations sont rémunérés, il faut bien admettre qu'ils ne pourraient exercer leur activité sans un ou plusieurs bénévoles qui organisent, planifient, veillent au respect des règles légales, gèrent les finances et supervisent le bon fonctionnement de la machine. C'est, pour les associations, le rôle du Conseil d'Administration et surtout du Bureau. C'est à eux que revient de dynamiser les actions, d'en créer de nouvelles, et de contrôler le fonctionnement matériel. Lourde charge et lourde responsabilité … partiellement compensées par la satisfaction de voir les usagers heureux et plus épanouis. À l'autre bout de la chaîne... et d'une manière tout à fait basique, il faut se lever à 4 heures du matin pour installer les exposants lors de la fête du 11 novembre, préparer Paquita pendant 2 à 3 mois sur son temps libre, transporter du matériel et des chapiteaux... ou passer ses week-ends à défricher les sentiers de randonnée... ou ses soirées dans des réunions interminables... ou se creuser la tête pour trouver les moyens de rendre chacun content de son voyage, de sa soirée... ou faire des efforts pour trouver les lots qui vont attirer du monde et remplir la caisse... ou encore être vigilants sur tout ce qui peut atteindre les personnes âgées ou dépendantes !

Heureusement, nos bénévoles ne sont pas toujours seuls, (du moins en principe) ils se soutiennent mutuellement, à condition d'être assez nombreux. Car le bénévole est un être humain et il lui faut de temps en temps se ressourcer ; il a besoin d'aide, de quelqu'un qui, au bout de quelques années, puisse prendre sa succession, lui permettre une pause.

Nadia Nadau, responsable du centre de loisirs.

Joséphine Barrubès œuvre beaucoup pour les ainés ruraux et l'aide à domicile.

Didier Jougla, responsable du club de pétanque et du club de ping-pong.

TÉMOIGNAGES

De gauche à droite : Adèle Bouleau-Blâche anime Parisots'Art et à ses côtés Florine Lepeillet.
À droite : Catherine Lepeillet, responsable de Familles Rurales.

LAISSONS LA PAROLE AUX UTILISATEURS DES ACTIVITÉS QUI SE DÉROULENT DANS NOTRE COMMUNE

"Le fait que ces activités aient lieu sur la commune me donne l'impression qu'elles m'appartiennent un peu et le fait d'y participer renforce mon sentiment de faire partie d'une communauté".

"La proximité du Centre de Loisirs m'a permis de rencontrer facilement des personnes nouvelles dans le village et d'élargir le cercle de mes connaissances".

"Lorsque je me suis retrouvé seul, je n'aurais pas pu me nourrir convenablement s'il n'y avait pas eu les repas à domicile. En plus des repas, le livreur m'apportait quelque chose d'inestimable : une visite, une compagnie qui durait quelques minutes, mais sans laquelle je n'aurais vu personne de la journée. Je me sentais protégé, certain que cette personne m'aurait signalé en cas de problème de santé ou autre".

Le rôle des associations est également essentiel, car non seulement elles apportent distractions, bienfaits physiques ou psychologiques, mais encore elles permettent de maintenir le lien social en favorisant les relations humaines. "Les activités mettent en contact des gens nouveaux et très différents de soi, que l'on peut ainsi connaître. C'est une réelle ouverture d'esprit ; c'est aussi le plaisir, quand on circule dans le village, de reconnaître et d'être reconnu par tous les passants".

Avons-nous toujours conscience de l'investissement de certains qui se cache derrière les activités que nous consommons si facilement ? Sommes-nous prêts à offrir nous aussi un peu de notre temps ?

Déjà, nous pouvons réaliser que s'il n'y avait pas les bénévoles, la vie ne serait plus la même et notre Parisot ne serait plus qu'un "village-dortoir".

PARISOT S'ILLUMINE

Des travaux d'embellissement ont été réalisés sur la route de Rabastens pour installer l'éclairage de la chaussée jusqu'à l'école et la médiathèque. L'objectif est de sécuriser le trajet des piétons et en particulier celui des enfants. Profitant de cette installation, les illuminations de Noël ont été placées sur les lampadaires, s'harmonisant avec la façade de la Mairie et donnant un air de fête à notre village.

COUVERTURE RÉSEAU MOBILE

Suite aux nombreuses plaintes des détenteurs de téléphones mobiles avec abonnement Orange, qui ne parviennent pas à capter à l'intérieur de leur résidence, la Mairie a demandé à l'entreprise Orange d'étudier une solution d'optimisation de la couverture.

Malheureusement, il nous a été répondu qu'aucun plan d'investissement n'était prévu pour 2011 ni 2012.

ENQUÊTE PUBLIQUE P.L.U.

À la date du 9 janvier 2012, la commune lance l'enquête publique liée au Plan Local d'Urbanisme arrêté. Celle-ci s'arrêtera le 8 février 2012.

Le commissaire enquêteur désigné est Luc Durand. Il recevra les personnes intéressées et souhaitant faire part de leurs demandes lors de ses permanences à la mairie aux dates suivantes :

- lundi 9 janvier de 9h à 12h
- samedi 21 janvier de 9h à 12h
- samedi 4 février de 9h à 12h

NOUVELLE ADRESSE DE PÔLE EMPLOI

Depuis le 21 novembre, Pôle Emploi a changé d'adresse et se trouve dorénavant au 510, avenue François Mitterand à Gaillac. Les horaires d'ouverture sont :

- Du lundi au mercredi de 8h45 à 16h45
- Le jeudi de 8h45 à 12h30
- Le vendredi de 8h45 à 16h

Le recensement arrive le 19 janvier

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants, vous êtes donc concerné tous les 5 ans par le recensement et c'est cette année que cela aura lieu.

À partir du 19 janvier, Aurore Molin ou Nathalie Alcazar, qui sont les 2 agents recenseurs de la commune vont venir chez vous et vous donneront deux questionnaires : une feuille de logement par foyer ainsi qu'une feuille individuelle par personne vivant chez vous. Il vous sera également remis une notice d'information pour vous guider. Si vous le souhaitez, votre agent peut vous aider à remplir le questionnaire.

Une fois les papiers remplis, vous n'avez plus qu'à les leur remettre. Vous avez jusqu'au 18 février.

Si vous êtes souvent absent(e) de chez vous, vous pouvez confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur, ou les retourner directement à votre mairie.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France. Il apporte aussi des informations : l'âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements etc...

Ses résultats aident par exemple à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. Ils aident les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main-d'œuvre. Ils sont également très utiles pour les associations pour répondre au mieux aux besoins de la population. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

RECENSEMENT ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Le recensement est une opération entièrement sécurisée. Il respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Seul l'Insee peut exploiter vos questionnaires. Il est impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes. Tout le personnel lié au recensement est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont confidentielles.

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le Maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

Tous les résultats du recensement seront disponibles sur : www.insee.fr.

Que vous habitiez un immeuble, une maison individuelle, une caravane, vous êtes concerné par le recensement. C'est parce que chacun remplira et renverra ses questionnaires que nous aurons des résultats utiles à tous.

Participer au recensement de la population, ***c'est aussi une obligation aux termes de la loi***. Mais c'est avant tout un acte civique.

AGENDA 2012

1er JANVIER : Thé dansant des Aînés
8 JANVIER : Apéritif du comité des fêtes de Parisot
5 FÉVRIER : Thé dansant des Aînés
25 FÉVRIER : Loto des Aînés
17 MARS : Loto ADMR
18 MARS : Thé dansant des Aînés
1er AVRIL : Thé dansant des Aînés
22 AVRIL : Expo Parisot'Art
27 AVRIL : Conférence Allergies et environnement
28 AVRIL : Spectacle enfant
5 MAI : Spectacle adulte : The Mentalist - compagnie la Bulle Carrée
6 MAI : Thé dansant des Aînés

Directeur de publication : Pascal Néel • **Rédacteur en chef** : Pascal Charlier
Comité de rédaction et photos : Conseil municipal • **Dépôt légal** : 440 - janvier 2012 • **Conception graphique** : Teddy Bélier
Illustration de couverture : C. Lepeillet • **Impression** : Rebond